

**TAUX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour douze mois ..... \$1.00  
 Pour six mois ..... \$0.50  
**PAYABLES D'AVANCE**

Le Journal paraît les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine. On ne peut s'y abonner pour moins de six mois. Dans le cas des abonnements pour un temps indéfini, le retrait n'a lieu que sur avis donné à l'administration au moins un mois avant l'échéance du semestre courant, et après avoir solé son compte.

On s'abonne directement aux bureaux du Journal, Haute-Ville, près de l'Archevêché.

# LE JOURNAL DE QUÉBEC,

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire.

L'éditeur-proprétaire A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

**TAUX DES ANNONCES**  
 Six lignes ..... \$0.50  
 Au-dessous de six lignes et pas plus de dix ..... \$0.40  
 Pour chaque ligne au-dessus de dix lignes ..... \$0.40

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Les annonces déposées jusqu'à 11 heures du jour de la publication paraissent le même jour.

### Un sermon de Mgr. Dupanloup.

Le sermon prononcé à l'église Saint-Roch, à Paris, par Mgr. l'évêque d'Orléans, en faveur des pauvres Irlandais, a été publié par la même œuvre. Nous empruntons, à une feuille parisienne, l'exorde et la dernière partie de ce discours, que nos lecteurs accueilleront avec le sympathique intérêt et l'empressement qu'ils témoignent à tout ce qui vient de l'illustre prélat.

« *Le, angeli veloces, ad gentem convulsam et dilaceratam, ad gentem expectantem et concutiam.* »

« Allez, anges rapides, vers la nation tourmentée et déchirée, vers le peuple foulé par le malheur et qui attend le secours. » (ISAÏE, XVII, 2.)

« Ne craignez pas, messieurs, que je vienne jeter une irritation de plus au milieu de tant de controverses douloureuses qui attristent aujourd'hui tous les cœurs.

« Non ; je viens plaider la cause du malheur ; je ne viens pas agir les armes.

« Cette cause est si grande, si juste, que je la plaiderais avec confiance devant eux, la même qui serait mes adversaires, si je pouvais en avoir.

« Je n'en ai pas.

« Ce n'est point une cause politique ; ce n'est pas même une cause religieuse que je défends ici.

« Grâces immortelles en soient rendues à Dieu et à la dignité de notre nature, il y a ici-bas une religion plus haute que celle des politiques humaines ; c'est la religion où tout ce qui a un cœur d'homme respecte ce qui est noble et pur, ce qui est malheureux et outragé.

« Il y a ici-bas des causes si grandes, si importantes, si vives et si pressantes à leur jour, que les plus importantes querelles religieuses elles-mêmes.

« Telle est la cause que je viens plaider devant vous. Je n'hésite pas à la dire, c'est la cause même de l'humanité, de la civilisation, et des plus vives sympathies françaises.

« Aussi, vous le voyez, les indifférents eux-mêmes s'y intéressent profondément ; et voilà ce qui explique ici ce religieux empressement, cet immense concours. « Oui, chère Irlande, je le redrai avec ton plus grand poète, « tes soupirs ont retenti par delà les mers ; l'étranger a recueilli de loin tes gémissements ; et tes maîtres eux-mêmes, en serrant tes chaînes, se sont pâmés d'une fièvre ardue à la voix de leur captive, et ont pleuré sur elle. »

« Certes, messieurs, c'est à bon droit que les nations européennes et l'humanité même sont fières de la race irlandaise : je ne sais pas un peuple chez qui le patriotisme, l'innocence des mœurs, la foi courageuse, la fidélité invincible, la bravoure, l'ardeur conquérante et civilisatrice, le désintéressement, la patience, la poésie, l'éloquence ; et tout cela relevé, — relevé toujours, jamais abattu, — relevé, couronné par le malheur, aient un éclat plus puissant et plus douloureux.

« Mais, je dois l'ajouter, si l'humanité se glorifie de la race irlandaise, elle s'attriste aussi et souffre depuis longtemps des maux de l'Irlande. Car, s'il n'y a pas de nation plus noble, il n'y en a pas non plus de plus malheureuse.

« Je n'excepterai pas même aujourd'hui cette vaillante nation du Nord, dont le nom et les tristesses ont toujours été si chers à la France, et dont je veux espérer, malgré de récentes et sanglantes douleurs, qu'un souverain intelligent et généreux se décidera enfin à réparer les injures et relever les ruines.

« Vous voyez quelle est l'illustre opprimée dont je viens plaider auprès de vous la cause, et quels sont les seuls titres par où je prétends vous intéresser à ses infortunes.

« Ne craignez donc pas : nous n'avons point ici nous préoccupé ni de questions politiques qui se débattaient entre les Irlandais et leurs adversaires ;

« Ni des changements politiques, plus ou moins nécessaires, que les divers partis en Irlande désirent ou ne désirent pas ;

« Ni même de savoir ce qu'il y aurait politiquement de mieux à faire pour l'avenir de ce malheureux pays ;

« Non, rien de tout cela : c'est à d'autres que moi qu'il convient à cette heure d'être fier et de résoudre ces problèmes.

« Pour moi, j'ai jeté les yeux sur l'histoire de l'Irlande : j'ai vu ses souffrances et ses vertus ; j'ai vu de loin l'oreille au cri de ses détresses ; et de toutes parts, de ses montagnes désolées, comme de ses rives désertes, et de ses ports où s'embarquaient pour des terres lointaines des milliers d'exilés, sont venus jusqu'à moi des gémissements si profonds, que mon âme et mes entrailles en ont été émus ; et je n'ai pu refuser à de telles douleurs la faible secours de ma voix et l'accent de mon cœur pour les redire à ma patrie.

« Et soyez bénis, vous tous qui, répondant à mon appel, n'avez pas refusé non plus à cette grande cause l'appui de votre charité, dans cette sainte et solennelle assemblée.

« Mais si c'est en dehors de toute controverse politique ou religieuse que je vous parle, ce sera aussi en dehors de tout ap-

prêt d'éloquence : un récit simple et sans art convenant seul à un tel sujet.

« Les faits, les faits, simplement racontés, les faits attestés par l'histoire, par la voix même de nos frères séparés, par les enquêtes juridiques, par les grandes magistratures, par les actes législatifs, par les statistiques et les rapports officiels, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus authentique et de plus irrefutable : tel sera ce discours.

« Et toutefois, je ne commencerai point sans demander à Dieu le secours de sa grâce, et aux âmes chrétiennes le bien de leurs prières, afin qu'il ne se rencontre pas plus sur mes lèvres d'expression pénible à ceux que je voudrais éclairer qu'il n'y a dans mon cœur de sentiment qui les puisse blesser.

« Ah ! j'en ai bien la confiance, il n'y a pas un homme, quel qu'il soit, si l'humanité n'est pas étendue en lui, et si mon cœur peut ici se rapprocher du sien, avec lequel je me suis sûr de m'entendre.

« O Dieu, soyez donc dans mon cœur et sur mes lèvres l'onction, la charité, la lumière ; soyez dans tous les cours la vérité, la compassion, l'amour. *Ave, Maria.* »

« Voici maintenant la conclusion du vénérable prélat :

« Je m'arrête, messieurs, j'ai déjà trop prolongé ce douloureux plaidoyer.

« Pardonnez-moi tout ce que je viens de dire, et que Dieu me pardonne tout ce que je n'ai pas dit !

« Car je dois le répéter en finissant : Combien de fois n'ai-je pas commuade la réserve à ma bouche ! Vous m'avez peut-être trouvé vif ; mais si vous savez tout ce que je sais et ce que j'éprouve dans mes souvenirs et dans le fond de mon âme, vous pourriez me rendre ce témoignage, que j'ai été modéré, oui, et d'une extrême modération...

« Ah ! si je n'avais pas été modéré !... Si j'avais dit tout ce qui se devait peut-être dire !... Si je n'avais contenu mon cœur et ma voix !... Mais non je n'ai voulu dans ce discours que deux choses : éclairer ceux qui ont besoin de tout savoir sur cette question lamentable, réveiller les consciences, faire appel à la justice ; et mettre au cœur de tous pour l'Irlande une compassion qui approche au moins de ses douleurs.

« J'ai insisté, à cette heure, après tant et si de brèves détails, d'en dégarer ma pensée, de relever mon âme et les vôtres, de vous confier, en achevant ce discours, tous les sentiments qui l'ont inspiré, tous les motifs qui m'ont décidé à monter aujourd'hui dans cette chaire, tous les vœux que j'y apporte, et enfin toutes les espérances que je sens ici se former dans mon cœur, comme fils de l'Eglise de la France, comme catholique et comme évêque.

« Et d'abord, j'ai cherché, vous l'avez vu dans des documents anglais, des preuves impartiales. Eh bien ! en terminant ce pénible récit, je veux rendre hommage à l'impartialité même de ceux contre lesquels j'ai pu dire tant de choses, mais qu'ils avaient dites eux-mêmes.—Oui, il est juste de le proclamer, nul pays au monde ne dévoile ses maux avec une sincérité égale à la sincérité de l'Angleterre. Elle a horreur de ce ton laudatif officiel, qui est le style convenu des documents administratifs dans d'autres pays, de ce genre particulier de mensonge adulateur, qu'on est convenu d'affecter là où la vérité des faits devrait se retrouver inaltérable, quand même elle serait altérée partout ailleurs. Tout ce qu'on sait sur les maux de l'Angleterre, c'est elle-même, c'est son gouvernement qui le dit. Ce gouvernement n'est pour ainsi dire qu'une enquête perpétuelle. Quand on se confesse avec cette sincérité, le repentir n'est pas loin. Puisse-t-il éclater enfin !

« Je le dirai aussi : les excuses ou les prétextes économiques d'une partie des faits que l'Angleterre atteste contre elle-même et que je déplore, ne m'ont pas échappé. Pour entrer dans quelques détails, je sais qu'en Irlande beaucoup de mesures ont été prises dans des maisons ; que des lots, trop petits pour être bien exploités, ont été groupés en surfaces plus productives ; que même quelques pauvres familles irlandaises, à force de constance, de privations et de labeur, sont parvenues à se créer une honnête aisance.—Toutefois, qu'on me permette de le dire, il ne faudrait pas qu'on se bornât à regarder l'Irlande des fenêtres d'un château, ou qu'on se contentât de la juger, comme on s'est trop complu à le faire, d'après les cottages qui entourent Dublin. Il nous est impossible d'oublier cette récente lettre de l'archevêque de Dublin, s'adressant à l'agriculture au premier ministre d'Angleterre, et comparant son pays à une terre où auraient passé le fer et le feu.

« Je sais encore que, par l'effet d'une loi hardie, des biens obérés ont été liquidés ou vendus ; que moins de charges, de plus grandes fermes, des demeures plus saines, ce serait, après quelques années, un progrès et une révolution que la science approuve. Mais, de bonne foi, ces lentes améliorations qui ne profitent qu'à un petit nombre, sont-elles tout ce qu'il faut ? Non, il y a ici des maux profonds que la science toute seule ne saurait jamais atteindre.—N'est-ce pas la science qui me dit aussi que la mort ou l'exil ont rétabli l'équilibre entre la population et les subsistances ?... Ah !

sans doute, je voudrais l'équilibre, et je l'appelle de tous mes vœux ; mais je demande qu'il soit établi par d'autres moyens que par l'exil et par la mort. La science, quelle qu'elle soit, ne saurait prétendre à glacer mon cœur ; et je ne sais pas voir ni raconter tranquillement toutes ces choses.

« Il faut le bien entendre, il y a dans le cœur et les entrailles d'un prêtre, d'un évêque, quelque chose de plus que dans les chiffres de la science. Dans le récit d'une bataille, que d'autres soient aux vainqueurs et aux triomphants ! moi, je suis tout aux blessés, tout aux mourants ; ma place, laissez-moi le dire simplement, est à l'ambulance. Ni les lauriers ne me consolent du sang versé, ni les raisonnements ne me réconcilient avec les cris de la faim ou du désespoir. Je vois ceux qu'on classe, j'entends ceux qu'on expose, je recueille des larmes, je tends mes bras aux pauvres désolés. Je ne suis pas un savant, un économiste ; je suis un ministre de Jésus-Christ ; laissez-moi tout à mon ministère, et si je choisis vos théories, ne vous scandalisez pas de mes compassions. Vous raisonnez demain ; mais on souffre, on pleure, on a faim, on meurt aujourd'hui ! Je tends, même à ceux qui raisonnent, la main pour ceux qui versent des larmes. Je ne blâme pas la science, mais je suis la pitié. Science, je te laisserai dissenter, mais laisse-moi agir, parler, intercéder pour ceux qui souffrent ; laisse-moi mettre au cœur de tous pour l'Irlande la pitié, la compassion tendre, la charité active, qui seule peut devancer et assurer les bienfaits. Laissez-moi envoyer à l'Irlande, dans sa détresse, sinon les millions qui ne sont pas dans mes mains, du moins les sympathies, les tendresses, qui sont pour cette terre infortunée dans tous les cœurs chrétiens.

« Oui, chère Irlande ! noble terre catholique, vieille contrée des saints, terre féconde en vertus et en douleurs, patrie de la foi, de l'honneur, du courage, je suis heureux de te le dire, le monde te regarde avec respect et avec amour : il te plaint dans tes malheurs, il l'admire dans ta constance ! tous les cœurs généreux sont avec toi !

« Ah ! pauvre et malheureux pays, pour toi je ne puis rien ; mais au moins je puis te dire que ton nom d'une indicible émotion fait palpiter mon âme ; tu m'es chère presque autant qu'une patrie. Ah ! je voudrais que mes accents pussent traverser les mers et arriver jusqu'à toi, — et non pas seulement jusqu'à toi, mais à tous tes enfants, sur quelque terre que l'exil les ait jetés, dans les forêts de l'Australie, ou au pied des montagnes Rocheuses, ou dans les îles du grand Océan — pour leur dire à tous mon amour, leur porter une consolation et un encouragement en même temps qu'une espérance.

« Oui, messieurs, une espérance ! Et j'aime, par cette parole, à consoler aussi vos cœurs, après les avoir tant attristés ! Oui, j'espère un avenir plus favorable pour l'Irlande, et il me semble déjà voir à l'horizon lointain des signes qui annoncent des temps meilleurs et prophétisent la délivrance.

« Et d'abord, cette impartialité des livres écrivains, des premiers hommes d'Etat d'Angleterre, dévoilant ici la vérité, n'est-ce pas là un premier signe heureux, un premier retour vers la justice ? Lorsque j'entends s'élever, des rangs mêmes des oppresseurs de l'Irlande, des voix qui plaident sa cause ; lorsque je vois ses maîtres qui commencent à rougir de leur longue iniquité envers elle, et laissent tomber peu à peu de leurs mains, les chaînes dont ils l'ont si souvent accablée, je dis : la justice enfin se montre ; elle viendra, elle viendra bientôt tout entière. La conscience du genre humain la réclame ; cette conscience, on peut croire quelquefois, comme disait cet historien de Rome, qu'on l'a étouffée : *Conscientiam generis humani arbitrabantur se posse extinguere* ; mais bon gré, mal gré, vient un jour où elle se réveille toute puissante et invincible.

« J'ai ici des espérances plus hautes encore : tout un ordre nouveau de choses, et tout un grand horizon s'ouvre devant mes yeux.

« Oui, quand attristé des maux de cette infortunée nation, et ignorant les voies cachées de la Providence, j'élevais mes regards vers le ciel pour y chercher une lumière dans mes tristesses, j'y découvrais je ne sais quels rayons mystérieux qui dissipent les nuages et m'envoient une clarté consolatrice. La main du malheur est sur ce pauvre pays. Mais ceux que Dieu éprouve le plus — l'Écriture nous révèle ces hauts secrets des conduites divines sur les individus et sur les peuples — ne sont pas ceux qu'il aime le moins ; et ceux qui portent fortement l'épreuve ne la portent pas toujours si sans fruits ni sans gloire. Non, l'Irlande n'est pas une terre maudite ; c'est une terre éprouvée mais qui ne succombe pas sous l'épreuve, qui garde héroïquement dans le malheur sa foi, son génie, ses vertus, et c'est pourquoi ses souffrances ne sont pas demeures stériles. Dieu lui a donné l'honneur si rare et si pur des épreuves fécondes ! Comment ne pas voir ici le dessein de Dieu ? Cette lumière de la foi catholique qu'en face même de la protestante Angleterre l'Irlande conservait si vive, l'intolérance irritée avait dit : Je l'éteindrai, je l'éteindrai à jamais dans la

tombe de ses enfants. Et voilà que de cette petite île, l'intolérance même a fait jaillir la divine lumière sur deux immenses continents, l'Amérique et l'Australie, couverts aujourd'hui d'églises catholiques relevées par les émigrés Irlandais. Qui pourrait dire l'avenir de ces églises ? O profondeur, que nos pauvres yeux ne peuvent sonder, mais d'où sort néanmoins une clarté qui me relève, et me console !

« Ah ! quand on a servi de la sorte aux desseins de Dieu, quand on a eu ce redoutable honneur, on peut le payer de ses souffrances ; mais vient le jour, qui ne manque jamais, où l'on entre enfin dans la gloire : *Nonne oportuit propter Christum et vitam eternam suam ?* Oui, — les saints jours dans lesquels nous entrons amèneront devant moi cet image, — comme le Christ flagellé et crucifié, et couché au tombeau, ainsi m'apparaît la pauvre Irlande. Le Christ est resté trois jours dans son sépulcre ; puis il est ressuscité. Irlandais, vos trois jours, à vous, ont été trois siècles ; mais le troisième siècle s'achève.

« Que faudrait-il pour ce réveil, pour cette résurrection d'un peuple ? Que l'Angleterre le veuille, et cette résurrection s'accomplira. Pourrait-elle continuer à ne le pas vouloir ?

« L'Angleterre ! je ne puis terminer ce discours sans m'adresser directement à elle. Fière, libre et grande nation ! loin de moi la pensée de l'insulter ! loim de moi le vil plaisir de chercher curieusement et d'étaler méchamment les défauts d'une des plus fortes sociétés qu'aient formées les hommes ici-bas ! Mais c'est parce que tu peux le bien, que je te reproche de ne pas le faire assez ! Parce que tu es féconde en tous les genres de grandeur, je souffre de te voir tolérer à ton front avec Henri VIII, une tache de boue, et à tes mains, avec l'Irlande, une tache de sang ! Parce que le genre humain se lève pour glorifier ton génie, je regrette que tu laisses si souvent des sanglots, des malédictions, des cris de désespoir se mêler à ce concert de ta gloire !

« Angleterre ! nation heureuse, qui as su mettre d'accord la monarchie et la liberté, la tradition et le progrès, les droits acquis et les droits naturels ! nation puissante, qui peuples la terre, domines l'Océan, tiens l'Europe en respect ! nation habile, qui inventes, appliques, réformes, répands, enrichis, et, jusqu'à cette heure, conserves tant de biens ! qui partages avec la France le premier rang en toutes les formes de l'activité, de la science, du crédit, de l'industrie, de l'agriculture, du commerce ! nation chrétienne, malgré les profondes erreurs, qui aimes encore la justice, abolis l'esclavage, protégés au loin les plus humbles enfants... Eh bien ! à tant de qualités, ajoute une qualité ; à tant d'avantages, ajoute un progrès ; à tant de vertus, ajoute une vertu !

« Et, encore une fois, ne l'offense pas de mes paroles. Est-ce qu'on offense des remontrances à l'aman de Mascate ou au chef du Dahomey ? est-ce qu'on les en croit dignes ? On n'accuse ainsi que ceux qu'on estime.

« Mais, terre du droit, de la liberté, de la richesse, entraînez-tu toujours après toi, fouleras-tu toujours sous tes pieds une race odieusement traitée, injustement asservie, cruellement affamée ?

« Non, cette contradiction, cet oppresseur, ce crime, comme l'appellent eux-mêmes les plus illustres citoyens, ne cessera pas éternellement devant les peuples ; il cessera, il cessera enfin, et quand il aura cessé, quand, sous l'action bienfaisante d'une sympathie généreuse, à la faveur de lois justes enfin, et d'une administration équitable, quand l'Irlande, la pauvre Irlande, aura reflétri, tu en seras plus forte et plus glorieuse ; à toutes tes prospérités s'ajoutera celle de l'Irlande, et une autre encore, la seule durable, la seule qui garantisse toutes les autres, la prospérité de la justice ! Tu lis les écritures ; médite cette parole : *Justitia elevat gentes* ; la justice élève les nations ; mais quand les nations foulent aux pieds la justice, la justice indignée se relève et se venge ; et il vient un jour, où l'iniquité les rend misérables et les abat à jamais, quelques fortes qu'elles soient ! *Miseros autem facit populos peccatum.* Ce que je ne viens point pour toi, je le demande de tous mes vœux !

« Voilà donc ce que je voudrais pour l'Irlande et pour l'Angleterre : mais je le voudrais plus encore pour l'Angleterre et pour le monde entier.

« Laissez-moi, messieurs, épancher ici mon âme tout entière devant vous ; laissez-moi vous dire, en finissant, toutes les pensées de mon cœur !

« Oui, je voudrais une autre réparation, une autre justice encore ; une autre réconciliation, plus haute et plus féconde !

« Il y a sur le front de la libre Angleterre une autre tâche, et sur les lèvres du monde entier une autre accusation. Je voudrais voir effacer la tâche ; je voudrais voir l'accusation tomber.

« Il y a deux noms que je ne puis séparer ici, ni dans ma pensée, ni dans ce discours : Rome et l'Irlande.

« C'est l'invincible attachement de l'Irlande à la foi catholique et à la sainte Eglise romaine qui a été pour cette généreuse nation la cause de ses longs malheurs, il faut bien le dire. D'après rancunes,

ferment, à ce que les rapprochements ne se fassent jamais ?

« Mais les éternelles désunions entre les plus nobles peuples, c'est la guerre civile au cœur de l'humanité ?

« Hélas ! et les victoires ne coûtent guère moins aux vainqueurs qu'aux vaincus !

« La triste humanité étant donnée ce qu'elle est, nous savons ce que trop souvent furent tour à tour les vaincus et les vainqueurs. L'Angleterre, hélas ! a su plus tristement peut-être qu'aucune autre nation ; mais ne serait-il pas temps d'en finir ?

« Certes, lorsque tant de liens et tant de rapports nouveaux tendent à rapprocher partout les hommes, le moment ne serait-il pas venu enfin d'accomplir le dernier rapprochement des esprits et des cœurs ? Nous faisons des traités de commerce ; nous aurons peut-être des traités de navigation ; ne serait-il pas mieux encore de conclure un nouveau et grand traité de foi et de charité pour la propagation de l'Evangile par toute la terre !

« Que nos vœux, que nos prières hâtent les moments de la Providence !

« Le Christ, sur la croix, pria pour ceux qui l'avaient crucifié ; Irlandais, catholiques de tous les pays, faisons tous des vœux pour l'Angleterre !

« O Dieu ! si cette grande nation revenait enfin à l'unité ! Quelle gloire pour elle ! et quel bonheur pour le monde ! Ce grand étendard de l'unité chrétienne, comme il serait bien aux mains de l'Angleterre de l'arboreur, et à ses vaisseaux de le porter, à travers toutes les mers, dans tous les pays les plus lointains du monde !

« O nos frères d'Angleterre, je vous le dis avec émotion et avec amour, et c'est par ces mots que je termine ce discours : Si vos préventions tombaient enfin, si vos yeux s'ouvraient à la lumière, si les cœurs pouvaient un jour s'apaiser dans la douceur de l'Evangile, en revenant à la vérité, vous reviendriez à la justice ; le passé laisserait, en s'éloignant, votre gloire plus pure ; vous feriez taire ces millions de voix qui ne cessent d'élever contre vous des accusations formidables et se plaisent à vous reprocher vos égarements ; vous ne porteriez plus l'Irlande comme une plaie à votre flanc ; on ne vous la montrerait plus comme un reproche et un opprobre éternel.

« Vous perdez alors d'un poids plus juste et plus puissant dans la balance européenne. O Dieu ! que ne pourriez-vous pas pour la paix du monde, et en ce moment même que ne pourriez-vous pas pour l'Italie ? Oui, la France et vous, que ne pourriez-vous point, si, justes envers la puissance la plus amie de cette malheureuse contrée, et la plus nécessaire à sa véritable indépendance, vous travailliez avec nous à arracher la cause italienne à l'oppression du parti funeste, qui tout à la fois jette l'Italie hors de ses voies, et trouble l'Europe jusque dans ses profondeurs ?

« Mais que dis-je ? et ne laisse-je pas trop aller ici mon âme aux espérances et aux entraînements d'une illusion qui m'est chère ?

« Nous sera-t-il donné de voir un jour ces vœux réalisés ? Pour moi, je veux l'espérer, et j'aime, après deux siècles, à m'associer à la généreuse et lointaine prévision de Bossuet : « J'ose croire, et je vois les sages concourir à ce sentiment, que les jours d'aveuglement s'écoulent, et qu'il est temps que la lumière revienne ! »

« Messieurs, vous vous unirez à ces vœux ; comme à ceux que nous formions tout à l'heure pour l'Irlande.

« Je vous remercie au nom de ce beau et infortuné pays, de la sympathie que vous êtes venus lui témoigner aujourd'hui par cet immense concours, et par les pieuses et charitables largesses que vous allez tout à l'heure laisser tomber de vos mains et de vos cœurs. Je suis heureux d'avoir pu plaider, quoique trop imparfaitement, hélas ! une cause chère et sacrée, et de l'avoir placée devant vous ; et mon cœur sentirait une vive reconnaissance envers la bonté de Dieu, si sa grâce pénétrante, en même temps qu'elle ferait découler, comme une rosée bienfaisante, les dons de votre charité sur les pauvres Irlandais, pouvait apporter à l'Irlande tout entière un secours plus grand et plus durable, en déterminant enfin un grand peuple à la compassion, et à la justice. Amen. »

### EXPÉDITION DE COCHINCHINE.

L'extrait suivant d'un rapport du contre-amiral Page, cité par le *Moniteur* du 17 avril, fournit, sur les opérations de la division navale placée sous le commandement de cet officier général, des détails qui complètent ceux que contenait le rapport de l'amiral Charner.

« La division sous les ordres du contre-amiral Page était composée de la frégate la *Rennouée*, de la corvette le *Laplace*, des avisos à vapeur le *Forbin*, le *Monge* et le *Petit-Her*, des canonnières l'*Alouette*, l'*Acalouche*, la *Dragonne*, la *Mitraille* et de la *Canonnière* n° 31.

« Elle se mit en mouvement le 17 février pour remonter la rivière de Saigon et enlever les forts et les batteries que l'ennemi avait construits pour assurer sa retraite vers le nord.

« Après avoir détruit sur son passage plusieurs postes fortifiés, la division quitta le 24 au matin le Gorap, pour se porter toute entière à l'attaque des forts de Yen-Loek et se rendre

maitresse du cours de la rivière, défendue en cet endroit par de nombreuses batteries casematées et par une forteresse à huit bastions armés de seize pièces chacun, entouré d'un fossé plein d'eau et situé au milieu d'une plaine marécageuse.

Le Fort, la Dragonne, l'Avanche et la Muraille, en tête de ligne, ouvrirent leur feu sur les batteries, qui furent bientôt évacuées par les Annamites qui se retirèrent dans les forêts; toute la division vint alors mouiller au milieu de ces batteries, dont les défenses furent détruites et les canons enlevés par les compagnies de débarquement. Restait la grande forteresse qui, la dernière, ouvrit son feu; mais ébranlée par le feu convergent de tous nos hommes, ses défenseurs, au nombre de 6 à 700 hommes, l'évacuèrent une heure après, dans le plus grand désordre, s'enfuyant vers la route du nord et couvrant le terrain de leurs morts; le commandant en chef lui-même, sortant un des derniers, fut jeté à terre et eut son cheval tué par un boulet.

Le lendemain, 25 février, cette forteresse était livrée aux flammes, et la division reprit la route de Saigon, n'ayant eu pendant le cours de ses opérations que quatre hommes tués et quelques blessés.

CANADA.

QUÉBEC 8 MAI 1861.

La session se hâte vers la tombe et semble soupirer après le néant. On dirait que tous les députés croient à la résurrection, et pourtant il y en a plusieurs qui ne trouvent pas que la justice du juge suprême et qui ne ressusciteront pas!

Qu'importe, on veut mourir, parce qu'on s'ennuie de la vie actuelle, inféconde et vide d'œuvres utiles.

Tout à l'air de nous dire que la semaine prochaine verra le dernier jour de la quatrième et probablement dernière session du sixième parlement du Canada. Ce qui n'est établi pourtant pas que le parlement actuel mourra le jour où mourra la session, soit violemment, soit de mort naturelle, car le terme légal de son existence est encore à plusieurs mois de nous, et rien ne pourrait empêcher le gouverneur-général de convoquer les chambres pour des cas d'urgence, une ou plusieurs fois avant l'élection générale.

Pourtant, nous n'en croyons rien, et il est infiniment probable que nous aurons cette élection générale avant la session la plus prochaine du parlement.

Les Cincinnatus ne sont pas rares dans l'enceinte de l'Assemblée législative; en reprenant les manœuvres de la charrie, ils ne manquent pas de tenir le fusil en bandoulière pour s'en servir au besoin. Quant aux législateurs qui ne sont pas des Cincinnatus, ceux là tiendront la carabine en joue pour faire feu au moindre signal.

Nous approchons des temps nouveaux et de l'accomplissement des promesses, et, si nous ne sommes pas encore rendus à l'époque formidable où la désolation doit être dans le temple, du moins ne sommes-nous pas bien loin du jour où la désolation accablera les vaincus qui se frapperont la poitrine de désespoir ou se heurteront la tête contre les murailles: *væ victis*, car ils ne verront pas la gloire et ne partageront pas les joies de la victoire.

Le bill de M. Cauchon relatif au prix de l'argent, a eu hier soir les honneurs d'une nouvelle discussion dont il est encore sorti plein de vie.

Nous avons déjà dit que les partisans d'un maximum déterminé d'intérêt s'étaient unis pour pousser; qu'ils s'étaient fait, dans ce but, des concessions réciproques, et qu'ils avaient unanimement adopté le taux de 7.

Mais l'on trouve que la rédaction de M. Buchanan est obscure et porte atteinte à la clarté du chapitre 58 des Statuts révisés du Canada, qui dit que le taux de l'intérêt sera de 6 dans tous les cas où il ne sera pas stipulé autrement, ou dans ceux où la loi crée des intérêts.

La troisième lecture du bill aura probablement lieu aujourd'hui, et il sera facile de substituer une rédaction plus claire et plus exacte à celle dont nous venons de parler.

La détermination de la majorité n'a pas fléchi et ne fléchira pas, bien qu'on ait vu se renouveler les revirements que nous signalons hier, et que l'inscription des noms des voteurs sur le Journal de la chambre ait eu, comme l'autre jour, un magique effet sur les consciences et sur les votes de plusieurs.

On ne reconnaît plus la chambre avec ses idées nouvelles sur les prêts d'argent. Les rangs des théoriciens sont lamentablement décimés et presque déserts, et l'on peut dire des économistes ce que Virgile raconte du naufrage des marins d'Énée: *rari nantes in vagante vasto*. Et l'almirante, le vieux pilote, en succombe à la peine.

Les partisans les plus avoués de la liberté déclarent la répudier aujourd'hui en face des faits odieux qui s'accomplissent, à toutes les heures du jour, et de l'affreux malocasi qui se produit en ce moment, et déclarent qu'ils acceptent huit pour terme extrême. Comme on peut le voir, ils ne sont qu'un pas de leurs adversaires et de leur doctrine.

La société revient donc au bon vieux temps des lois d'usage; mais elle revient déchirée et couverte de tristes haillons. Aussi on ne donne pas impunément le coup de pied à la sagesse des siècles.

Le budget supplémentaire a traversé sans trop de misère les sentiers du comité général, et demain il recevra la bienvenue de la Chambre, malgré ses ennemis.

Le comité, chargé de juger l'élection de Sheffield, a conclu à l'examen du scrutin. Devant cette décision les deux intéressés, MM. Bessette et Huntington ont conclu une trêve de vingt jours. C'était dire qu'ils recommenceraient la lutte, non dans le comité, mais dans le champ électoral où M. Bessette est sûr de remporter, cette fois, une grande et décisive victoire. On

assure même que M. Huntington n'essayera plus la lutte.

M. Duford fait le siège de Stadacona avec un courage antique et s'il ne l'emporte d'assaut, c'est que les guerriers postés pour la défense, feront bonne garde sur les remparts. Aujourd'hui même ses feux sont ouverts sur la place: attendons.

TREMBLEMENT DE TERRE.

Des nouvelles de l'Amérique du Sud nous apprennent qu'un terrible tremblement de terre a visité cette partie du pays le 20 mars et a détruit les deux villes de Mendoza et de San Juan. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que 15,000 personnes ont été ensevelies sous les ruines. Voici, quelques détails fournis par une correspondance écrite de Valparaiso, le 3 avril, au Herald de New-York.

C'est avec les sentiments de la plus profonde douleur que j'ai vu annoncer la destruction complète de la ville de Mendoza, dans la république Argentine, par un tremblement de terre, dans la soirée du 20 mars dernier. Ce jour là, à 8 heures et demie du soir, une secousse légère, mais prolongée, fut ressentie en cette ville et à Santiago simultanément. Etant à la fin du carême, la plupart des églises étaient remplies de fidèles, qui furent effrayés par ce ébranlement de la terre; mais il n'arriva aucun accident grave.

Le dimanche, 21, une nouvelle transmise par le télégraphe à Santiago annonçait qu'il n'y avait plus qu'un monceau de ruines pour indiquer, où s'était élevée quelques jours auparavant, la ville de Mendoza, avec une population de 15,000 âmes.

Un conducteur de muelles qui était à Mendoza le matin du 20 mars, raconte qu'à 8 heures et demie du soir un tremblement de terre d'une violence extrême, dont la durée ne fut que de six ou huit secondes, détruisit toutes les maisons de la ville, et que le nombre des personnes qui ont pu s'échapper est très limité.

Après le premier choc, la ville offrait déjà un spectacle épouvantable. On entendait des bruits souterrains semblables à ceux du tonnerre, les animaux fuyaient dans toutes les directions en poussant des hurlements, la terre ouverte vomissait des masses d'eau, et d'autre côté des flammes s'élevaient des ruines et consumaient presque toute la partie commerçante de la ville avec les morts et les mourants.

D'autres nouvelles portent que San Juan et San Luis, deux autres villes peuplées de la confédération, ont partagé le même sort; après le tremblement de terre la rivière San Juan a débordé sur la ville qu'elle a submergée, et détruit tout ce que le tremblement de terre a épargné. Mais ces dernières nouvelles ne sont pas confirmées.

Le North American, qui passait hier soir, à 5 heures et demie, la Pointe-aux-Pères, n'est pas encore arrivé dans le port au moment où nous mettons sous presse.

La dépêche transmise à son passage à la Pointe, n'ajoute rien d'important aux bulletins que nous avons publiés hier.

L'article communiqué qu'on va lire aura dû paraître plus tôt dans nos colonnes; néanmoins nos lecteurs ne liront pas sans intérêt les détails qui s'y trouvent sur les anciens serviteurs de l'Assemblée législative.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

Le 23 avril a été pour les officiers de l'Assemblée législative un véritable jour de fête. C'était, d'abord, la Saint-George, c'est-à-dire, une journée qui rappelle aux Anglais les souvenirs de la mère-patrie; et, sous ce rapport, la plupart des employés du service législatif se seraient réjouis, comme nous nous réjouissons tous, soit le 24 juin, soit le 17 mars, soit le 21 décembre; mais le principal caractère du jour était d'être l'anniversaire de Sir Henry Smith, orateur de la Chambre d'Assemblée.

peterie pour chaque député, à chaque session. Mais ses articles sont bons: l'Orateur et M. Wickstead lui en ont fait leurs compliments, aux applaudissements de tous.

Après le tour des anciens officiers, Sir Henry a gracieusement porté un toast aux plus jeunes et a désigné M. E. P. Dorion, assistant-greffier en loi français, pour y répondre dans sa langue. Cet égard nous pût chez un homme comme l'Orateur; c'était rendre justice à la minorité française des officiers de l'Assemblée, et reconnaître publiquement leurs talents, leurs services et leurs droits.

M. Dorion, dont l'Orateur a déjà parlé l'an dernier, à propos de la Refonte des Statuts, a très-droitement et très-éloquentement répondu à la santé, et l'Orateur lui en a fait des éloges. Il a remercié entr'autres choses, Sir Henry, et cela au milieu des applaudissements unanimes, d'avoir convoqué les officiers de sa juridiction à se trouver au lever du prince de Galles et de les avoir fait présenter immédiatement après les Chambres, pendant qu'une autre partie du service législatif, dans une juridiction différente, avait reçu des ordres absolument contraires.

L'Orateur nous a paru goûter le remerciement, d'ailleurs, c'était justice et tout le monde était bien aise qu'on pût profiter d'une telle circonstance pour reconnaître un tel honneur d'une part et un tel manque d'égards de l'autre. C'est ce dont M. Dorion s'est acquitté avec beaucoup d'adresse, aux applaudissements de tous, Sir Henry donnant le signal.

M. Vaux, comptable de la Chambre, a eu son tour pour féliciter l'Orateur; c'est déjà un vieux fonctionnaire, avec qui tous, députés, officiers et messagers, aiment le plus à avoir de relations. Le bureau de M. Vaux ne compte que des amis: M. Vaux lui-même est aimé de tous, bien que sa figure soit austère; mais ne vous effrayez pas, l'homme est bon comme une augmentation d'appointments.

Il n'a qu'un défaut, c'est de ne pas savoir le français; en outre, c'est que l'argent et les chiffres ne sont pas de toutes les langues.

Enfin, lorsque la santé de l'Orateur fut été due dans toutes les formes; après force discours, voir même un bout de sermon, la réunion se dispersa après avoir salué l'Orateur qui distribua à chacun une vigoureuse poignée de main.

Cette fête de famille n'aurait peut-être pas été mise sous les yeux du public, si elle n'avait été rehaussée dès son début par un décret de l'Orateur qui ne pourra manquer de plaire universellement. Après que tous les officiers furent réunis autour de lui, Sir Henry lut un ordre, d'après lequel: «il décerne qu'il a» venir le drapeau britannique flotterait à tous des fêtes nationales du Parlement à toutes les fêtes nationales, c'est-à-dire, le 23 avril, le 24 juin, le 31 décembre et le 17 mars.

Cette mesure est pleine d'à-propos; dans les réjouissances populaires, d'ordinaire, le drapeau de l'Angleterre se déploie au mit de la Chambre d'Assemblée avant que le peuple le porte en tête de ses processions.

UN INVITÉ.

M. Rameau, récemment revenu à Québec, lira vendredi à la Salle Jacques-Cartier, une étude sur la situation actuelle des États-Unis. Voir l'annonce.

Son Excellence Sir W. F. Williams est arrivé à Québec par le vapeur de dimanche, et a inspecté hier le régiment des Carabiniers canadiens, dans la cour des casernes des Jésuites.

La Cour d'Appel s'est réunie mardi pour prononcer ses jugements, conformément à l'avis qu'elle en donna à la dernière séance du terme de mars dernier. Les juges présents sont le juge en chef Sir L. H. Lafontaine, et les juges Aylwin, Duval, Meredith et Mondelet.

La Cour du Recorder a rendu hier 21 jugements pour le recouvrement de \$160,67 de cotisations.

L'hon. M. Brown est assez bien maintenant pour pouvoir faire, tous les jours, un petit tour à pied ou en voiture.

Ce n'est qu'à 5 heures et quart que le *Napoleon* est arrivé hier au soir. A 9 heures, il repartait pour Montréal.

Voici le texte du testament de la duchesse de Kent:

Ceci est la dernière volonté et le testament de moi Victoria-Marie-Louise, duchesse de Kent et Strathern. Je dispose par ces présentes toutes autres dispositions et codicilles faits par moi à une époque antérieure.

Je donne, lègue et laisse à ma bien aimée fille, Sa Majesté la reine Victoria, tous mes biens mobiliers et immobiliers, en quelque endroit qu'ils soient situés, que je posséderai et auxquels j'aurai droit au jour de mon décès, pour ma dite fille et ses successeurs, en jouir absolument.

Je nomme mon seul exécuteur testamentaire mon bien-aimé grand-oncle et neveu, S. A. R. Albert de Saxe-Cobourg et Gotha, prince-général. En foi de quoi j'ai apposé ma signature ce vingtième jour de mars 1861.

Voici un nouvel exemple à ajouter à tant d'autres sur les tristes résultats de la passion du jeu, passion dévorante et la ruine des individus comme des familles:

On mande de Rustrul, un *Mercure* optimiste, que dans la journée de mercredi, un jeune homme de vingt-huit ans, habitant seul avec sa mère, le nom de Joseph Cornille, après avoir perdu au jeu une somme de 300 francs, est allé se pendre dans un bastion isolé et à 1,500 mètres du village.

Il a laissé en mourant deux écrits qui ont été communiqués et que nous croyons devoir reproduire. Ils portent avec eux leur enseignement, et nous les livrons aux méditations de ceux qu'entraîne la funeste habitude du jeu, si répandue dans nos campagnes, où elle aggrave le désordre, la gêne, la misère et souvent la fraude et le vol.

Je m'en vas, et crains mon jugement! Je meurs. C'est le jeu qui me coûte la vie... Prenez exemple sur moi, jeunesse! Ne vous tournez pas au jeu. La mort, la mort! est là pour moi.

Signé: CORNILLE.

P. S. C'est le jeu, rien que le jeu qui me coûte la vie...

Un heureux jeune homme ajoute plus loin:

Je vous prie, chère mère, de tout retirer ce qui m'est dû et de ne rien faire perdre à personne de ce que je dois. J'ai fait trois billets que l'on présentera.

Signé: CORNILLE.

commissaire de police cantonal, le jeune homme en question faisait partie d'une bande de joueurs effrénés, tous compromis comme lui dans les événements politiques de 1851.

Et voilà où mène l'inconduite, l'oisiveté volontaire, le désir de vivre sans vouloir demander au travail les ressources honnêtes qu'il procure. Voilà les conséquences de la fréquentation des cabarets et des tripots, de ces maisons où le jeu met presque toujours en présence les floueurs et les dupes.

Des expériences viennent d'être faites en Angleterre sur un propulseur tout nouveau à l'usage des navires. Ce propulseur, c'est ce que l'inventeur appelle *roue-disque*, et qui représente une sorte de paradoxe en mécanique navale. Représentez-vous une roue de voiture submergée seulement en partie dans l'eau, qui elle fend avec vitesse, et vous aurez une idée de ce nouveau propulseur. A priori, il paraît impossible que l'agitation de cette roue, plongée en partie dans l'eau, en partie dans l'air produise le moindre effet d'impulsion mécanique. L'expérience a pourtant fourni les preuves incontestables de la réalité de cette puissance mée aïque et des avantages particuliers qu'elle présente.

L'esai de ce nouvel appareil a été fait dans une excursion sur la rivière de Blackwal, par l'inventeur, M. Jean Aston. Un bateau à vapeur à six roues à l'heure avec une dépense de combustible inférieure à celle qu'il aurait nécessité l'emploi de l'hélice ou des roues.

Il est difficile de comprendre comment un simple disque vertical formé d'une lame mince de métal ou de bois, coupant l'eau comme le fait dans l'air la meule du remouleur, peut adhérer assez à cette eau pour produire un effet de propulsion très intense et capable d'entraîner une très lourde embarcation. Cependant, l'adhérence des deux surfaces et l'effet de réaction qui en est la suite, ont été parfaitement établis dans cette course d'essai.

Le disque-roue employé par M. Aston avait près de 5 mètres de diamètre; il plongeait dans l'eau à 60 centimètres environ; son épaisseur ne dépassait pas 10 millimètres; il fait au plus 47 révolutions par minute. Avec les roues à aubes, on aurait peut-être atteint une vitesse de 7 nœuds au lieu de 6, mais on aurait dépensé 40 p. 0/0 de plus de charbon; on peut au besoin installer plusieurs disques sur un même arbre de couche.

Cette expérience a été faite dans des conditions très-défavorables, et cependant elle réussit; l'idée simple et bizarre de M. Aston est ainsi devenue une idée pratique.

L'auteur énumère comme suit les avantages principaux du nouveau propulseur: Le disque-roue est moins exposé que les roues à aubes à être démonté dans une tempête ou un combat naval; l'eau n'est nullement soulevée, et le navire n'entre pas en vibration; comme l'action du moteur s'exerce vigoureusement dans le sens du navire, elle sera mieux utilisée, et l'on pourra atteindre de plus grandes vitesses que celles obtenues jusqu'ici; cette même action est continue et non intermittente; il n'y a aucun remous ni perte de force; le vent et les vagues auront moins de prise sur ce propulseur; enfin, le disque-roue fonctionne très-bien dans la navigation sur les canaux et les rivières peu profondes; il pourra s'appliquer aux plus petites barques; il n'exige pas de moteur puissant et procure une grande économie de charbon.

On parle de reproduire sur la Seine, à Paris, les expériences faites en Angleterre.

La Patrie.

Piémont.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.—PRÉSIDENCE DE M. RATAZZI.

Suite et fin de la séance du 18 avril.

LE GÉNÉRAL GARIBALDI. Je ne parlerai plus du ministre. Notre Roi galant homme a dit que l'armée du Midi a fait son devoir; l'historien dira le reste. Qu'a fait le ministre de cette armée? Il pouvait la fonder dans l'armée, comme je l'avais fait pour l'armée du Centre. Il pouvait la dissoudre, mais non l'humilier. Combien resterait-il de soldats dans les corps réguliers si on leur offrait leur congé avec six mois de solde? Il ne resterait que les officiers.

Parmi ceux-ci plusieurs ont donné leur démission. Nous l'aurions donnée, tant ils ont souffert d'humiliations. Ainsi on a exclu des officiers pour une faute qui valait au plus quelques jours d'arrêts. On a donné une action sur eux aux officiers payeurs, devant qui tous devaient se présenter. On a décidé que les officiers qui n'avaient pas de brevets seraient licenciés à la fin du mois. C'était le moyen de se débarrasser du tiers des officiers.

Le bar du ministre a été de disconcorde par tous les moyens cette armée du Midi.

Enfin on a rendu le décret du 11 avril, qui offre plusieurs inconvénients. On réduit l'armée de quatre divisions à trois.

On place les officiers indéfiniment en disponibilité; ce qui les met dans l'impossibilité de faire carrière. Ce décret sera le dernier coup porté à cette armée.

La diétarine fut un gouvernement légitime. C'est elle qui a fait faire le piémont, qui vous a donné deux royaumes. Pourquoy, en acceptant ces royaumes, avez-vous refusé l'armée qui vous les donnait.

Et j'avais, d'ailleurs, bien des raisons pour conserver cette valeureuse armée.

Je crois que je peux parler aussi de l'état des provinces du Midi. Ce n'est plus un secret. Le remède est connu de tout le monde. Pourquoi le ministre s'obstine-t-il à le refuser? Le seul motif qui m'appelle ici est l'armement du pays. Je ne connais pas d'autre remède à l'état du pays. Corrigez mon projet! modifiez-le! mais occupez-vous-en. C'est le jeu du salut pour le pays.

C'est pourquoi la réorganisation de l'armée du Midi est un commencement de l'armement. Ne vous y refusez pas pour le salut du pays.

LE MINISTRE DE LA GUERRE. Quand on renvoie des soldats, en tout pays on les renvoie sans les payer. Je n'ai jamais proposé autre chose que de créer une sorte de conseil de discipline pour ceux qui avaient fait des fautes.

Le ministre explique le sens de ces diverses mesures.

J'aime mon pays autant que qui que ce soit. Je veux aussi mettre toutes ses forces en mouvement; mais je veux des forces organisées.

LE GÉNÉRAL GARIBALDI.—Il fallait donner trois mois de congé aux volontaires, et non six mois de solde pour les faire s'en aller.

paroles du général Garibaldi. Je sais que l'Italie a besoin de l'armée régulière. Le malheur de la France dans la dernière révolution fut la défection envers l'armée. Je veux qu'on fasse une masse compacte de tout, et que les éléments qui ne pourront entrer dans l'armée soient organisés aussi, et ils pourront rendre de grands services.

C'est un malheur que cette division entre Garibaldi et le comte de Cavour. Pour voir M. de Cavour, le général Garibaldi et M. Ratazzi se serrer la main, je me sacrifierais avec toute ma famille. (Applaudissements prolongés.)

J'engage M. de Cavour à ne pas s'arrêter aux paroles de Garibaldi.

M. DE CAVOUR.—On me représente comme l'ennemi des volontaires. Moi, mon Dieu! qui les ai appelés le premier! J'en appelle au général Garibaldi lui-même. C'est moi, c'est moi qui l'ai appelé en 1859 et qui lui ai demandé son concours.

Je ne rappellerai pas les difficultés que rencontra ce projet; elles furent immenses. Malgré les secours assurés de l'armée française, j'étais tellement convaincu de l'avantage moral des volontaires, que je ne reculai devant rien. Et si ces volontaires n'ont pas gagné les grandes batailles, ils nous ont rendu de grands services. Ils ont prouvé que tous les Italiens savaient combattre et mourir pour leur pays; et vous voulez que je sois hostile aux volontaires?

J'accepte pour ma part l'invitation du général Bixio, et je regarde la première partie de la séance comme non avenue.

Le gouvernement a fait ce qu'il a pu pour augmenter l'armée régulière; et quand la commission du budget verra ce que nous avons fait pour le matériel et le personnel, elle verra que l'histoire a peu d'exemples de semblables efforts.

Nous avons mis en mouvement la garde nationale mobile, et l'expérience a réussi au delà de nos espérances. Et si la guerre éclatait demain, le ministre de la guerre n'hésiterait pas à envoyer cette garde combattre à côté de l'armée.

Je n'ai pas examiné le projet du général Garibaldi; mais nous sommes disposés à appuyer la prise en considération.

L'armée méridionale avait un caractère tout spécial.

En général les volontaires mêmes sont soumis dans l'armée à un engagement d'une durée plus ou moins longue, suivant les circonstances.

L'armée du Midi n'avait nul engagement. Je n'entends nullement exprimer un blâme. Si l'on eût exigé un engagement, le général Garibaldi n'eût pas fait ce qu'il a fait. On conçoit que des volontaires puissent accomplir de grandes choses. Le général Garibaldi et ses généraux l'ont prouvé, mais on ne peut conserver des corps dans une telle situation, et je crois que la partie vive de cette armée n'eût pas contracté un engagement en temps de paix. Ces sortes de corps ne sont bons qu'en temps de guerre.

Il a fallu plus de temps pour organiser la brigade des chasseurs des Alpes, que pour livrer une armée au moment de la guerre.

Je puis assurer à la Chambre que nous pouvons armer, vêtir et équiper autant d'hommes que nous pouvons en avoir, et si la guerre éclatait, en 15 jours nous serions prêts.

Mais nous n'avons pas cru devoir procéder immédiatement aux enrôlements.

Nous ne l'avons pas fait par des raisons politiques et par des raisons militaires. La guerre n'étant pas commencée, les jeunes gens au raient hésité

Ventes par Encan.

VENTE PAR LE SHERIFF. Par un acte public... M. O'NEILL & BIRNAN... M. VENDRE...

ENCAN DE MEUBLES. Par un acte public... M. VENDRE... M. VENDRE...

Vente considérable d'ÉPICERIES FRAICHES.

PAR ENCAN SERA VENDU Mercredi et Vendredi... MM. LANE, GIBB & CIE. UN assortiment général d'ÉPICERIES...

Annouces Nouvelles.

MALLE POUR L'ANGLETERRE Par la ligne Canadienne. Bureau de la Poste de Québec...

Annouces Nouvelles.

MALLE POUR L'ANGLETERRE Par la ligne Cunard. Bureau de la Poste de Québec...

Annouces Nouvelles.

MALLE POUR L'ANGLETERRE Par la ligne Cunard. Bureau de la Poste de Québec...

Annouces Nouvelles.

MALLE POUR L'ANGLETERRE Par la ligne Cunard. Bureau de la Poste de Québec...

Annouces Nouvelles.

MALLE POUR L'ANGLETERRE Par la ligne Cunard. Bureau de la Poste de Québec...

Annouces Nouvelles.

MALLE POUR L'ANGLETERRE Par la ligne Cunard. Bureau de la Poste de Québec...

Annouces Nouvelles.

LECTURE PUBLIQUE. SOUS LE PATRONAGE DE L'INSTITUT CANADIEN. VENDRE prochain, le 10 du courant...

SEMENCES !

LE NORMAND. Bis de la Mer Noire. Bis doré (double drop). Bis d'Espagne...

SEMENCES !

LE NORMAND. Bis de la Mer Noire. Bis doré (double drop). Bis d'Espagne...

ON A BESOIN DE TROIS COMMISS

pour la Commune de Stadacona. La première Assemblée Générale...

ON A BESOIN DE TROIS COMMISS

pour la Commune de Stadacona. La première Assemblée Générale...

ON A BESOIN DE TROIS COMMISS

pour la Commune de Stadacona. La première Assemblée Générale...

ON A BESOIN DE TROIS COMMISS

pour la Commune de Stadacona. La première Assemblée Générale...

ON A BESOIN DE TROIS COMMISS

pour la Commune de Stadacona. La première Assemblée Générale...

ON A BESOIN DE TROIS COMMISS

pour la Commune de Stadacona. La première Assemblée Générale...

ON A BESOIN DE TROIS COMMISS

pour la Commune de Stadacona. La première Assemblée Générale...

ON A BESOIN DE TROIS COMMISS

pour la Commune de Stadacona. La première Assemblée Générale...

ON A BESOIN DE TROIS COMMISS

pour la Commune de Stadacona. La première Assemblée Générale...

ON A BESOIN DE TROIS COMMISS

pour la Commune de Stadacona. La première Assemblée Générale...

ON A BESOIN DE TROIS COMMISS

pour la Commune de Stadacona. La première Assemblée Générale...

ON A BESOIN DE TROIS COMMISS

pour la Commune de Stadacona. La première Assemblée Générale...

ON A BESOIN DE TROIS COMMISS

pour la Commune de Stadacona. La première Assemblée Générale...

Annouces Nouvelles.

IL VIEND D'ARRIVER A L'ENTREPOT DE TAPIS DE GLASGOW. Entrée par le Magasin de M. W. LAIRD & CIE.

POUR MESSIEURS.

Par-dessus en soie filée, etc., etc. Les Soussignés ont en ce moment un grand assortiment...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

VINS DU SUD : Roussillon, Cahors, Basses, vieux BORDEAUX...

Avis Divers.

SALLE DE MUSIQUE. RUE SAINT-LOUIS. Original et nouveau FAVORISÉ par la REINE et sa COUR.

Original et nouveau

FAVORISÉ par la REINE et sa COUR. Deux Soirées seulement, MERCREDI et JEUDI.

MERCREDI.

La Grande Soirée d'ouverture se fera sous le patronage distingué du Colonel PAYNETER...

LE PROFESSEUR VILLAR

SORCIER ET VOYAGEUR. Grand Palais d'Amusement ! TRANSFORMATIONS

ILLUSIONS LES PLUS ÉTONNANTES

avec lesquelles il obtient un succès immense devant les audiences les plus distinguées...

MADAME MILLAR,

l'Éminente Cantatrice américaine. DANS SA SALLE DE CONCERT.

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE A QUATRE PARTS...

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE A QUATRE PARTS...

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE A QUATRE PARTS...

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE A QUATRE PARTS...

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE A QUATRE PARTS...

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE A QUATRE PARTS...

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE A QUATRE PARTS...

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE A QUATRE PARTS...

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE A QUATRE PARTS...

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE A QUATRE PARTS...

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE A QUATRE PARTS...

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE A QUATRE PARTS...

Avis Divers.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS. RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

ON A BESOIN DE DEUX COMMISS.

RUE DU PALAIS. MAISON DE BAINS, RUE DU PALAIS.

Avis Divers.

AVIS. Les Soussignés ont autorisé M. JOSEPH MARTEL à collecter les argent...

AVIS.

Le Sociétaire existant entre les Soussignés...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

AVIS.

Le Bureau d'Affaires de la dite Corporation est situé en la Haute-Ville de Québec...

